



Lyon le 1^{er} septembre 2023

Charte d'engagement et de fonctionnement
du soutien scolaire (à coller dans le carnet de correspondance)

- 1 Chacun doit signer un tableau de présence dès son arrivée, en fonction des jours d'engagement.
- 2 En cas d'absence, vous devez informer Mme RISPOLI, chef d'établissement de l'école, ecole@slsb.fr , de votre absence.
- 3 Vous vous engagez à utiliser un langage approprié et à être respectueux envers les enfants et le personnel de l'école.
- 4 Si vous rencontrez un problème avec le fonctionnement du soutien scolaire ou avec un enfant : contactez Mme RISPOLI.
- 5 Faire le point :
A la fin de chaque trimestre, une rencontre avec tous les intervenants sera proposée pour faire le point, donner vos impressions et propositions.
- 6 Votre scolarité est prioritaire. Le responsable de niveau donne son droit de réserve sur votre engagement ou peut l'interrompre si votre comportement ou vos résultats scolaires ne sont pas satisfaisants.
- 7 Vous devrez rendre le coupon ci-dessous signé lors de la réunion du vendredi 22 septembre à 12h à HOPE.

Merci de votre engagement auprès des enfants et de leur famille.

COUPON-REPONSE

Je soussigné M ou Mme parent ou responsable légal*
de l'élève.....classe.....

Interne* – externe *– demi-pensionnaire* (*Rayer les mentions inutiles)

L'autorise à participer au soutien scolaire des enfants de l'école primaire 17 rue des Chartreux Lyon1er

- Téléphone de l'élève.....mail.....
- Choix du jour (*Rayer les mentions inutiles) : lundi* – mardi* – jeudi* de 17h à 18h

“Je m'engage à respecter la charte de fonctionnement du soutien scolaire”

- Date et Signature des parents :
- Date et signature de l'élève :

